



LOI
« POUR LA LIBERTÉ DE
CHOISIR SON AVENIR
PROFESSIONNEL »

SOMMAIRE

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RÉFORME

2 LE CALENDRIER

3 LES POINTS CLES DE LA RÉFORME

I / CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RÉFORME

LE CONTEXTE

▶ Un niveau élevé de **chômage**

▶ Un accès à la formation professionnelle **trop restreint**

▶ La **disruption numérique**, 3^{ème} révolution industrielle

▶ De profondes **transformations** des organisations, du travail, des emplois et des compétences

LA NÉCESSITÉ DE :

▶ ÉLEVER LE NIVEAU MOYEN DE QUALIFICATION

▶ MASSIFIER L'ACCES A LA FORMATION

▶ SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME

▶ Créer une liberté professionnelle pour les personnes par un **accès CPF facilité**

▶ Amplifier l'effort de **formation des demandeurs d'emploi**

▶ Renforcer **l'accompagnement des actifs**

III/ LE CALENDRIER

LE CALENDRIER

1^{er} janvier

Entrée en vigueur de la loi

2019 – Phase de transition

2020

1^{er} janvier 2019

CEP assuré par Unifaf jusqu'au 31/12/2019

CEP dispensé par opérateurs
labellisés

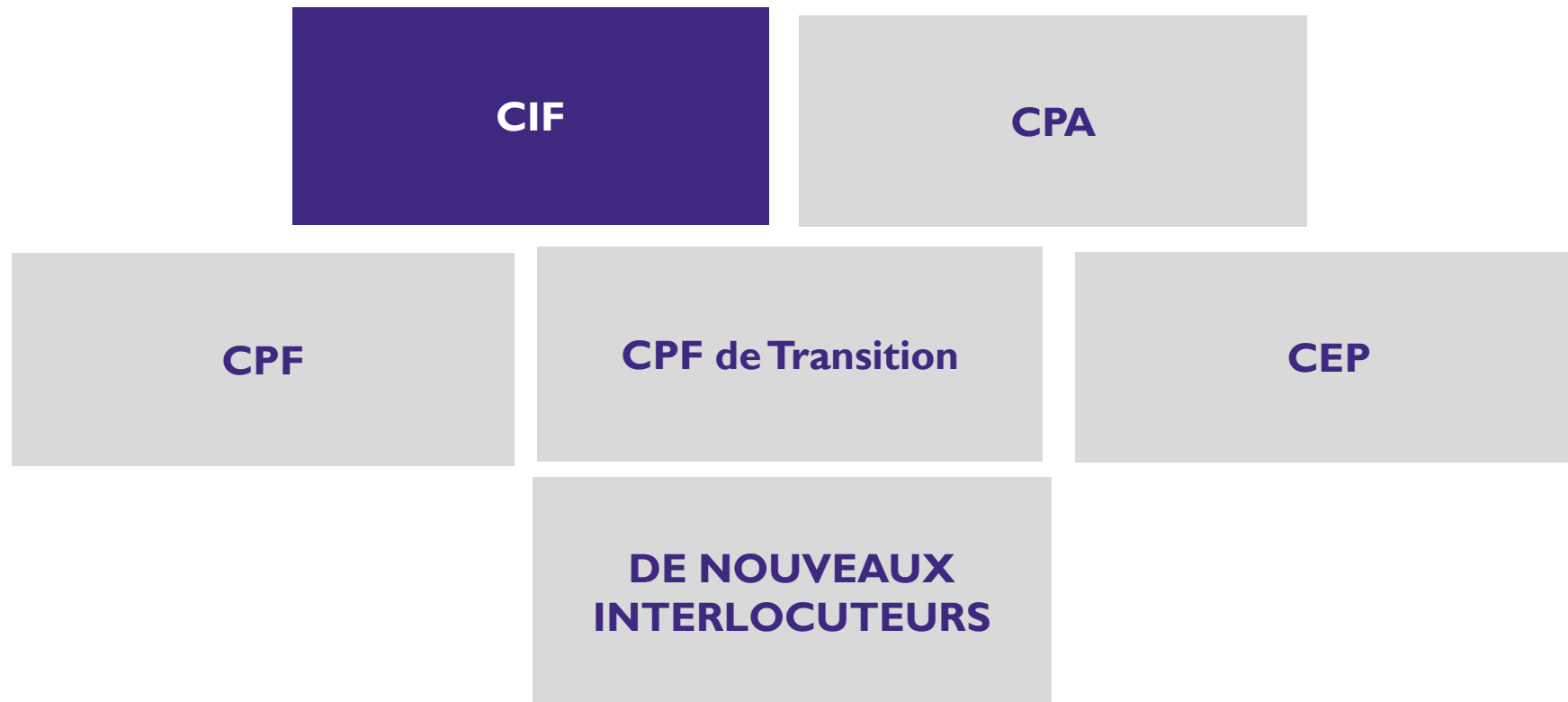
CPF monétisé et lancement de
l'application mobile CPF

Suppression du CIF et démarrage
du CPF de Transition



III/ LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



La loi met fin au CIF (Congé Individuel de Formation)

Fin des financements sur le dispositif CIF CDI au 31/12/2018

Création du CPF DE TRANSITION

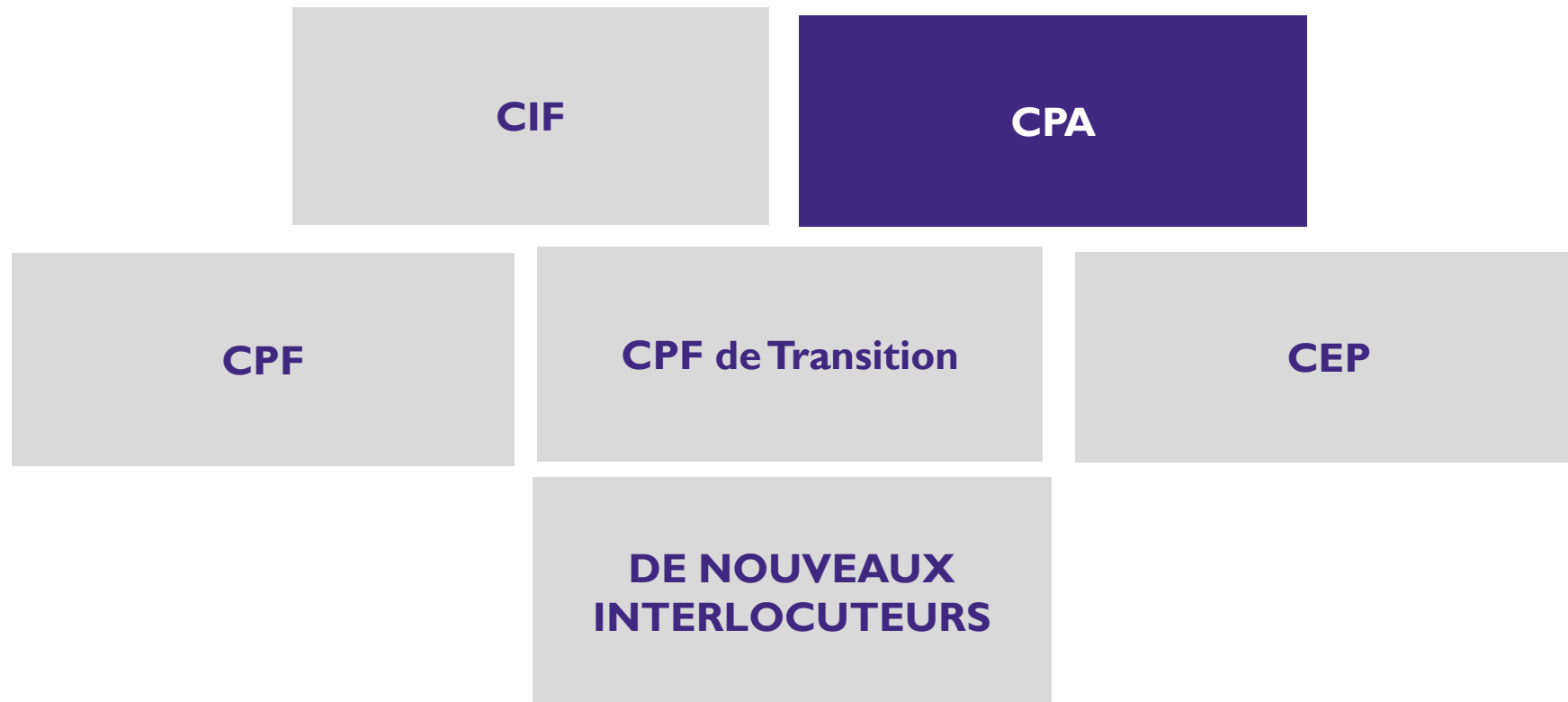
Maintien du financement par Unifaf des actions en cours

- ❖ Dernière commission CIF CDI mi-novembre pour les formations débutant en 2019
 - ↳ Les dossiers seront étudiés selon les critères habituels

Encore des possibilités de financement sur le CIF CDD d'ici la fin de l'année 2018

- ❖ Etude des dossiers CIF CDD sur le dernier trimestre 2018
 - ↳ Uniquement pour les actions démarrant durant le premier trimestre 2019

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



CPA, le Compte Personnel d'Activité

LES COMPTES ET SERVICES ASSOCIÉS

CPA

COMPTE
PERSONNEL FORMATION
(CPF)

COMPTE
ENGAGEMENT CITOYEN
(CEC)

COMPTE
PROFESSIONNEL DE
PRÉVENTION
(CPP)

Financement de
formation, en vue de
son évolution
professionnelle

Reconnaissance du
bénévolat :
financement de
formation / vae

Réduction de
l'exposition des salariés
à des situations de
pénibilité

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



14,28€/h
probablement

DROIT À LA FORMATION UNIQUE ATTACHÉ À LA PERSONNE,
ACQUIS ET MOBILISABLE SUR TOUTE LA DURÉE DE SA VIE ACTIVE

MONÉTISATION DU CPF
(valorisé en € et non plus en heures) pour financer les frais pédagogiques

DISPOSITIF ACCESSIBLE EN LIGNE, SANS INTERMÉDIATION
géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (application mobile prévue en S2-2019)

ÉLARGISSEMENT DES ACTIONS ÉLIGIBLES AU CPF

CPF, le Compte Personnel de Formation

Principales nouveautés CPF

► Unité de mesure du CPF : monétisation du CPF

RÈGLE GÉNÉRALE :

salariés à temps plein et salariés à temps partiel
(assimilés à des temps pleins)

SALARIÉS PEU QUALIFIÉS

(n'ayant pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme classé au niveau V; un titre professionnel enregistré et classé au niveau V du RNCP ; une certification reconnue par une CCN de branche)

500 €/ an plafonnés à 5000 €

acquis sur 10 ans pour tous les salariés

+

Abondements par les entreprises et branches

800 €/ an plafonnés à 8000€

acquis sur 10 ans pour les salariés

+

Abondements par les entreprises et branches

N.B : le montant des droits devra être confirmé par décret en Conseil d'Etat.

CPF, le Compte Personnel de Formation

Au 1er janvier 2019, suppression des listes.

Le CPF pourra être utilisé :

Pour des projets non certifiants

- **Bilan de compétences**
- **Accompagnement à la VAE**
- **Création d'entreprise**
- **Pompier volontaire**
- **Permis de conduire véhicules légers et poids lourds**

Pour des projets certifiants

- **Diplômes, titres professionnels, certificats de qualification de branche inscrits au RNCP**
- **Blocs de compétences**
- **Habilitations, Certifications de qualification professionnelles**

CPF, le Compte Personnel de Formation

Application mobile prévue pour le 2nd semestre 2019

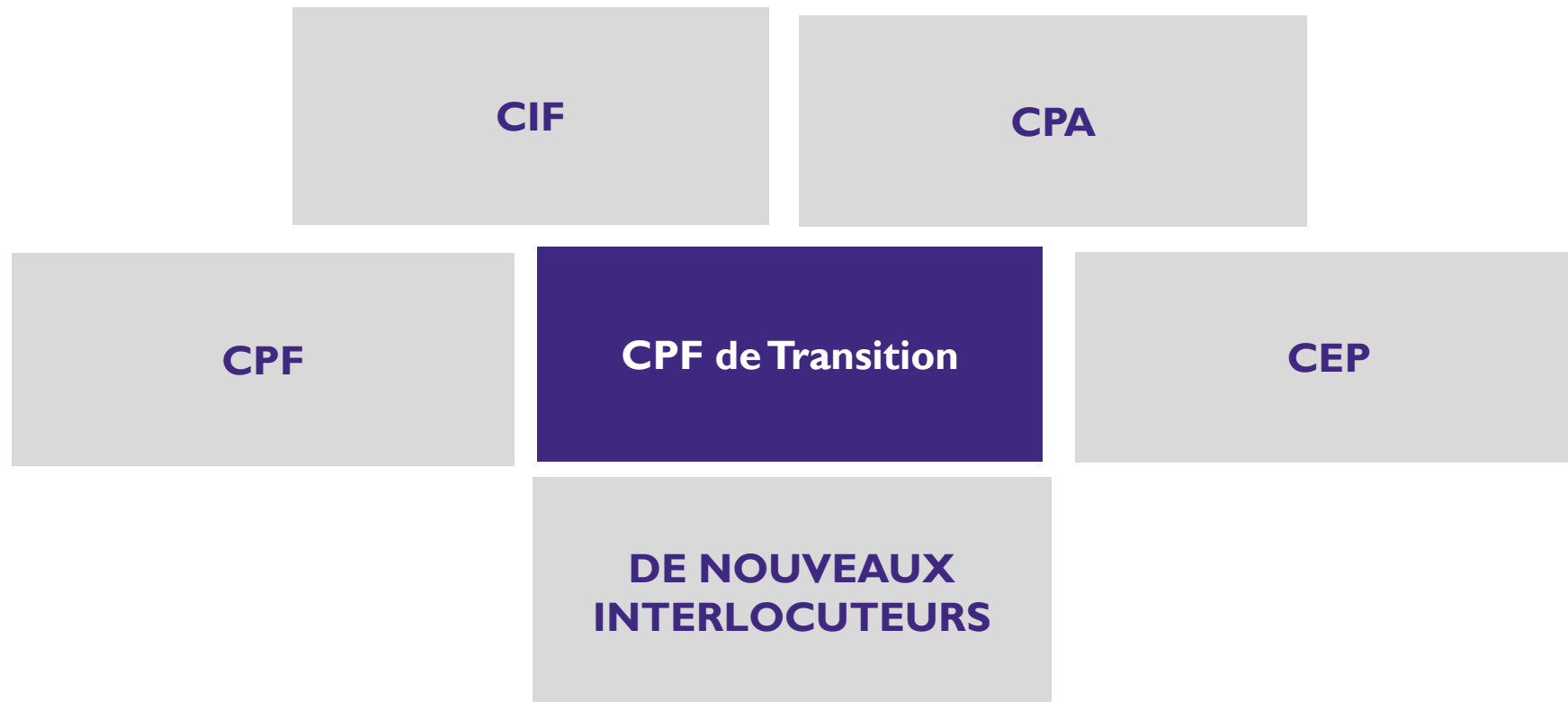
Consulter

- Ses droits
- L'offre de formation dans sa région
- Le détail des formations
 - Avis des stagiaires
 - Taux d'insertion dans l'emploi
 - Compétences à acquérir
 - Lieux et dates des sessions

Agir

- Choisir son action
- S'inscrire en ligne
- Payer en ligne la formation avec son CPF

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



Le CPF de Transition, un dispositif pour financer votre reconversion

Conditions d'accès

- ❖ Etre salarié en transition professionnelle
- ❖ Utiliser son CPF
- ❖ Condition d'ancienneté à respecter sauf :
 - dans le cadre d'un licenciement économique ou pour inaptitude
 - pour les salariés en situation de handicap
- ❖ A ce jour, la mobilisation du CEP est non obligatoire mais fortement recommandée

Décrets à venir

Financement

- ❖ Des coûts pédagogiques
 - ❖ D'une rémunération minimale selon conditions à définir
- Décrets à venir*
- ❖ Instruction des dossiers et arbitrage sur son financement par les CPIR

Un projet qui s'inscrit dans les besoins du territoire

CPF, le Compte Personnel de Formation

Ce qu'il faut retenir ...

- ❖ Vous avez un **projet personnel** ? ➡ C'est vous qui actionnez votre CPF pour réaliser une formation certifiante
- ❖ Votre **projet est partagé** par votre employeur ? ➡ Votre entreprise et/ou la branche abonde votre CPF pour financer votre formation
C'est votre entreprise qui fixe les actions éligibles et prioritaires
- ❖ Vous êtes en **transition professionnelle** ? ➡ Vous sollicitez un CPF de Transition pour financer le coût pédagogique de votre formation, diplômante ou prioritaire. Le montant de la rémunération sera fixé par décret

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



CEP, le Conseil en Evolution Professionnelle

Un accompagnement des salariés ayant un projet professionnel

QUOI ?

- ❖ Vous informer des opportunités d'emplois sur le territoire et des formations nécessaires pour y accéder
- ❖ Accompagner vos projets en lien avec les besoins du territoire
- ❖ Faciliter le recours au CPF et aux abondements possibles pour le financement de votre formation

QUI ?

- ❖ Unifaf vous accompagne aujourd'hui et continue à vous accompagner jusqu'au 31/12/2019
- ❖ Pour le CEP, de nouveaux opérateurs seront définis par appel d'offres. Ceux-ci animeront la prestation à compter du 1^{er} janvier 2020.
- ❖ C'est France Compétences, organisme de l'Etat, qui sera chargé d'organiser le CEP à destination des personnes (*modalités définies par décret*)

CEP, le Conseil en Evolution Professionnelle

**DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT, ACCESSIBLE À TOUS,
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE**

**MOBILISATION POSSIBLE DU CEP
DANS LES PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU CPF DE TRANSITION**

**PRESTATAIRE UNIQUE PAR RÉGION
SÉLECTIONNÉ PAR FRANCE COMPÉTENCES PAR RÉPONSE À APPEL D'OFFRES**

CEP, le Conseil en Evolution Professionnelle

Vous vous questionnez sur l'orientation, la formation, les conditions de financement ?

Vous souhaitez rencontrer un Conseiller en Evolution Professionnelle ?



N° 09 75 18 76 91

Lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 15h30

LES POINTS CLÉS DE LA RÉFORME



Nouveaux acteurs de la Formation Professionnelle

France Compétences

- Agrément des OPCO et du CEP
- Affectation et répartition des fonds de la formation professionnelle
- Régulation de la qualité et des prix de la formation

OPCO

- Améliorer l'information et l'accès à la formation des salariés
- Appuyer techniquement les branches sur la GPEC et la certification

CPIR

- Suivre la mise en œuvre du CEP sur les territoires régionaux
- Assurer la gestion du CPF de transition
- Examiner les projets de reconversion dans le cadre du CPF de transition pour les salariés et ceux qui sont démissionnaires

Quels interlocuteurs demain ?

**Etre accompagné
sur mon projet
professionnel ?**

➤ **CEP** ➤

Unifaf
jusqu'au 31 décembre 2019

Opérateurs labellisés
dès 2020

**Financer
mon projet
professionnel ?**

CPF ➤

Unifaf
jusqu'à transfert du dossier
à la Caisse des Dépôts et
Consignations

Mobilisation des droits via
application smartphone
Fonds gérés par la caisse
des dépôts et consignations

**CPF de
Transition** ➤

Commissions Paritaires Interrégionales

Questions/Réponses

Laurence DUSSUD

Chargée de mission
Offre de services salariés

unifaf

Valérie LOUBRY-MACHET

Animatrice de réseau
Promotion Partenariats

unifaf

merci

Valérie LOUBRY,
Animatrice de Réseau
Promotion - Partenariats

Laurence DUSSUD,
Chargée de mission
Offre de services salariés

**Retrouvez Unifaf et les actualités
sur les réseaux sociaux**

